



SESSION
02/06/2025

Envoyé en préfecture le 04/06/2025
Reçu en préfecture le 04/06/2025
Publié le 06 JUIN 2025
ID : 007-210703195-20250602-DELIB2025_054-DE

DÉPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE PRIVAS

COMMUNE DE LE TEIL

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Exercice : 29 L'An Deux Mille Vingt Cinq, le deux juin dans la salle Caravane Monde, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur convocation en date du vingt-sept mai et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Présents : 22

Absents : 7

Votants : 26

Pour : 23

Abstentions : 3

Opposition :

Quorum : 15

Présents (22) : MM. Bayle, Bornes, Boukal, Buard, Chabaud, Chezeau, Curtius, Faure-Pinault, Gaillard, Galiana, Garraud, Gleyze, Griffe, Guillot, Jouve, Laville, Mazellier, Mazeyrat, Noël, Peverelli, Segueni, Tolfo.

Excusés avec pouvoir (4) : M. Dersi (pouvoir à M. Peverelli), Mme Gailland (pouvoir à Mme Tolfo), Mme Valla (pouvoir à Mme Guillot), M. Vallon (pouvoir à M. Noël).

Absents (3) : Mme Keskin, Lorenzo, Michelon.

Secrétaire : M. Chezeau

Objet : Décision Modificative N°1 – Budget annexe Assainissement

Vu la délibération du Conseil municipal n°2025-034 en date du 7 avril 2025, approuvant le budget primitif 2025 – budget annexe assainissement de la commune ;

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,

DÉCIDE de procéder à des virements de crédits au sein de la section investissement pour couvrir certaines opérations budgétaires, d'où les modifications suivantes :

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
001 (001) : Déficit d'investissement reporté	23 678,50	001 (001) : Excédent d'investissement reporté	-23 678,50
1641 (16) : Emprunts en euros	186 385,00		
21532 (21) - 00 : Réseaux d'assainissement	-186 385,00		
21532 (21) - 00 : Réseaux d'assainissement	-47 357,00		
	-23 678,50		-23 678,50
	-23 678,50		-23 678,50

Le Maire,

Olivier PEVERELLI

Pour extrait conforme



Le Secrétaire de séance,

Aurélien CHEZEAU